

# PROJET EOLIEN A SOUDRON ET CHENIERS

## ATELIER DE CO-CONSTRUCTION N°2

- COMPTE-RENDU -

Le mardi 24 septembre 2019



## SOMMAIRE

### 01

Introduction - page 3

### 02

Les participants à l'atelier de co-construction - page 4

### 03

La synthèse des échanges  
- page 5

### 04

Les prochains rendez-vous  
de la concertation - page 19

### 05

Les annexes photos - page 20

# 1 INTRODUCTION

Depuis le début de l'année 2017, la société NORDEX France étudie l'opportunité de développer un parc éolien sur les communes de Soudron et Cheniers. Depuis juin 2018, NORDEX France a engagé une démarche de concertation autour du projet afin d'y associer autant que possible les habitants des deux communes.

Plusieurs événements de la concertation ont eu lieu dans ce cadre. Tout d'abord, **une réunion de restitution de l'étude des perceptions** qui avait eu lieu de juin à août 2018 dans le but de recueillir les avis et les attentes des habitants autour du projet. Les résultats de cette étude ont permis de définir une démarche de concertation adaptée au territoire. Pour répondre aux différentes attentes identifiées, **un premier atelier de co-construction** a été organisé en avril 2019 à la salle polyvalente de Soudron. L'objectif de ce moment était d'échanger et de répondre à toutes les questions autour des impacts potentiels des éoliennes mais aussi d'enclencher une première réflexion autour des mesures compensatoires et d'accompagnement du projet.

Les comptes-rendus de l'étude et du premier atelier de co-construction sont disponibles sur le site participatif du projet : [www.projet-eolien-soudron-cheniers.fr](http://www.projet-eolien-soudron-cheniers.fr)

Afin de poursuivre la démarche de concertation et le travail de co-construction avec les habitants des communes de Soudron et Cheniers, **un second atelier de co-construction** a été organisé le mardi 24 septembre 2019 de 18h30 à 20h30, à la salle polyvalente de Soudron.

Ce rendez-vous avait pour objectif de :

- **Inform**er les habitants des communes des avancées du projet
- **Partager** les premiers résultats des études environnementales
- **Présenter** les propositions d'implantation des éoliennes sur le territoire et les points de prises de vue
- **Echanger et présenter** les modalités du financement participatif
- **Poursuivre le travail de co-construction** autour des mesures compensatoires et d'accompagnement

Afin de répondre à ces objectifs, l'atelier a été organisé en 4 séquences :

- Une présentation des premiers résultats des études environnementales
- Une présentation des propositions d'implantation d'éoliennes et des points de vue qui permettront d'effectuer des photomontages
- Une explication des modalités de financement participatif
- Une poursuite des réflexions autour des propositions de mesures compensatoires et d'accompagnement par commune

**Vous trouverez ci-après le compte-rendu de l'atelier de co-construction** ainsi que les photos des échanges.

*La synthèse des échanges est structurée par thématiques et retranscrit une partie des remarques, questions, propositions émises par les participants, et les réponses données par NORDEX France.*

## 2 PARTICIPANTS A LA REUNION

L'atelier de concertation a réuni **27 personnes**.

Etaient présents notamment **les participants suivants** :

- Gilles MASSET
- Anne-Marie BOUCQUEMONT
- François FLEURIET
- Julien BOUCQUEMONT
- Claude PERREAU
- Thomas BOUCQUEMONT
- Hélène BARTHELEMY
- Jean-Jacques WEBER
- François GRIFFON
- Alexandre FLEURIET
- Stéphane PREVOST
- Francis ADAM
- Thierry ADAM
- Patrick ADAM
- Hervé RICHARD
- François BARTHELEMY
- Hélène BARTHELEMY
- Gervais COLLARD
- Bernadette BACQUENOIS
- Damien BESTRUDE
- Xavier VERZEAUX
- Jean-Claude BRISSON
- René LEBONVALLET
- Martine REGNAULT
- Gérald FLEURIET
- Gérald MOREAUX

**L'équipe Mazars Concertation :**

- Emilie PERRIN – Cheffe de projet
- Eléa SPAMPANI – Consultante

**L'équipe NORDEX France :**

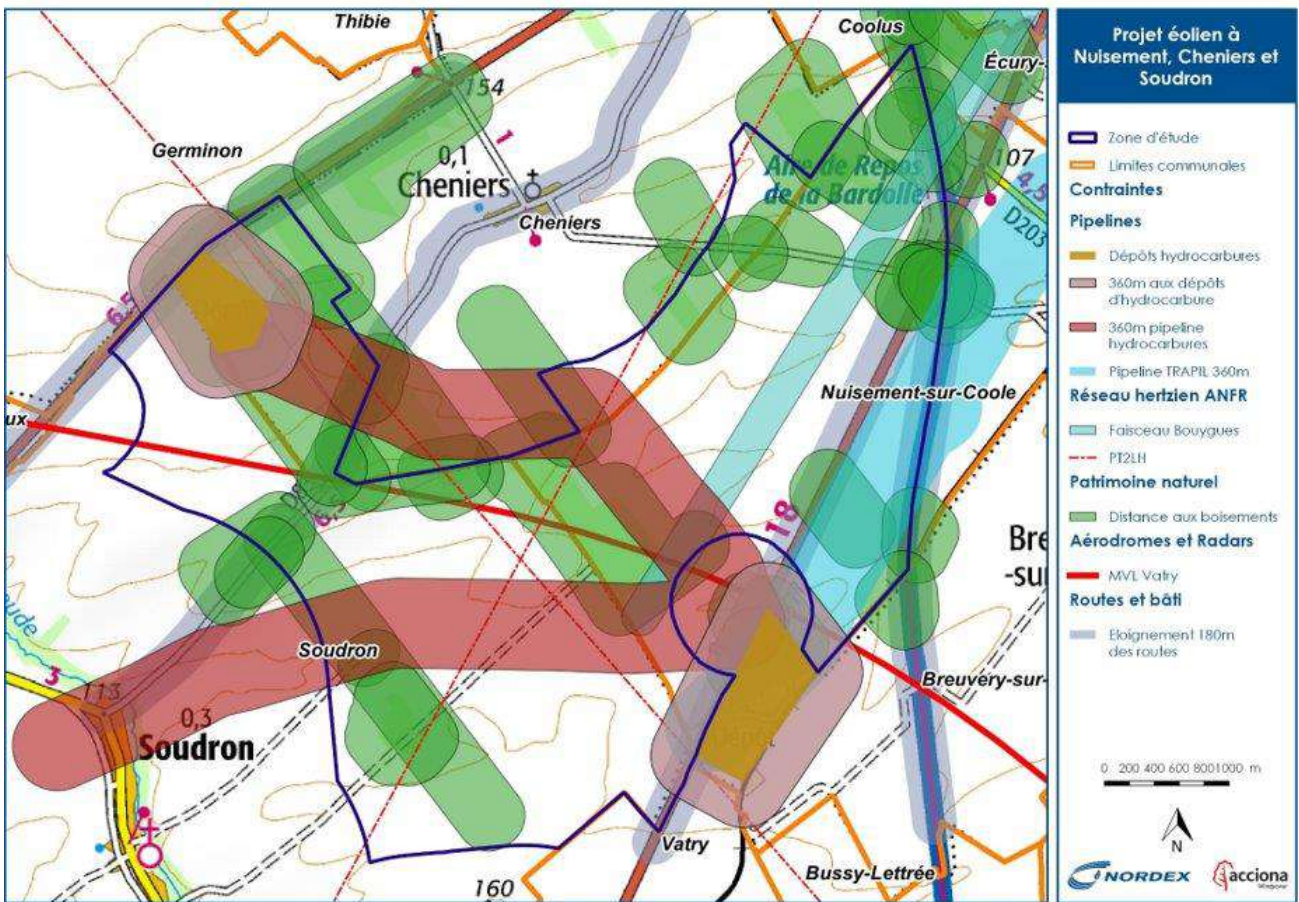
- Roméo GARREAU – Chef de projets
- Antoine OLIVIER – Responsable nouveaux projets
- Axel FOSSORIER – Assistant chef de projets

### 3 LA SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

#### 3.1 Présentation des premiers résultats des études environnementales

Au début de l'atelier de concertation NORDEX France a présenté la zone d'étude du projet ainsi que les résultats des premières études environnementales.

La carte ci-dessous a été présentée aux participants :



Carte de la zone d'étude du projet incluant les communes de Soudron, Cheniers et Nuisement-sur-Cooles.

Roméo GARREAU, chef de projets NORDEX France a par la suite présenté les résultats des études environnementales.

Lors de cette session, les participants ont eu l'opportunité d'échanger et de poser toutes leurs questions aux chefs de projets NORDEX France présents ce jour.



**Vous trouverez ci-dessous une partie des remarques, questions et réponses :**

### Sur la faune :

*Question : Quelles types de mesures pouvons-nous mettre en œuvre pour prendre en compte la migration du Milan ?*

Réponse de Nordex France : Les mesures qui pourront être mises en place pour éviter, réduire ou compenser l'impact des éoliennes sur le Milan devront être co-décidées avec le bureau d'étude écologique. En fonction des enjeux identifiés, nous pouvons imaginer l'implantation de zones d'alimentation afin que les oiseaux contournent le parc éolien. D'autres mesures envisageables seraient d'éviter l'implantation d'éoliennes sur les couloirs migratoires des espèces ou bien de mettre en place une mesure sur les fauches. La première mesure à prendre reste bien entendu le bon choix d'implantation des machines afin d'éviter les zones présentant les enjeux les plus importants pour ces espèces.

*Question : Les résultats des études écologiques sont-ils rendus publics ?*

Réponse de Nordex France : Oui, l'ensemble des résultats du bureau d'étude écologique ainsi que les mesures écologiques à mettre en place seront disponibles et consultables dans le dossier du projet déposé en préfecture début 2020. L'ensemble des résultats des études de faisabilité menées dans le cadre du projet seront elles aussi disponibles.

*Question : Les éoliennes auront-elles une influence sur les perdrix et les chevreuils ?*

Réponse de Nordex France : Les perdrix volent bien plus bas que les oiseaux migrateurs. Une étude a montré que 6 mois après l'implantation des éoliennes celles-ci ont une faible influence sur les parcours des perdrix ; au bout d'un an, l'étude estime que l'influence est nulle.

*Remarque : On voit des chauves-souris assez régulièrement dans notre région.*

*Remarque : Il y a forcément des chauves-souris à proximité des bois.*

### Sur l'étude acoustique :

*Question : Pendant combien de temps avez-vous prélevé des mesures sonores sur les communes de Soudron et Cheniers ?*

Réponse de Nordex France : L'étude acoustique qui permet de connaître l'environnement sonore à proximité du parc en projet (à l'aide de micros installés à différents endroits sur les communes) a eu lieu entre fin mai et début juillet 2019.

*Remarque : Les détecteurs d'ultrasons coupent parfois la radio.*

### Sur les études après la construction :

*Question : De nouvelles études seront-elles réalisées ?*

Réponse de Nordex France : Oui, de nouvelles études acoustiques seront réalisées après l'installation des éoliennes sur le territoire. Nous réaliserons également un suivi environnemental dont l'un des objectifs est d'étudier la mortalité des différentes espèces aux alentours du parc éolien. Toutes les études menées permettent d'étudier les espèces à enjeux environnementaux et écologiques forts.

## 3.2 | Présentation des deux propositions d'implantation des éoliennes sur les communes

Suite aux échanges autour des résultats de l'étude environnementale, les participants ont pu découvrir les préconisations des bureaux d'études écologique et paysagère concernant l'implantation des éoliennes sur les communes de Soudron et Cheniers. **Les préconisations formulées sont les suivantes :**

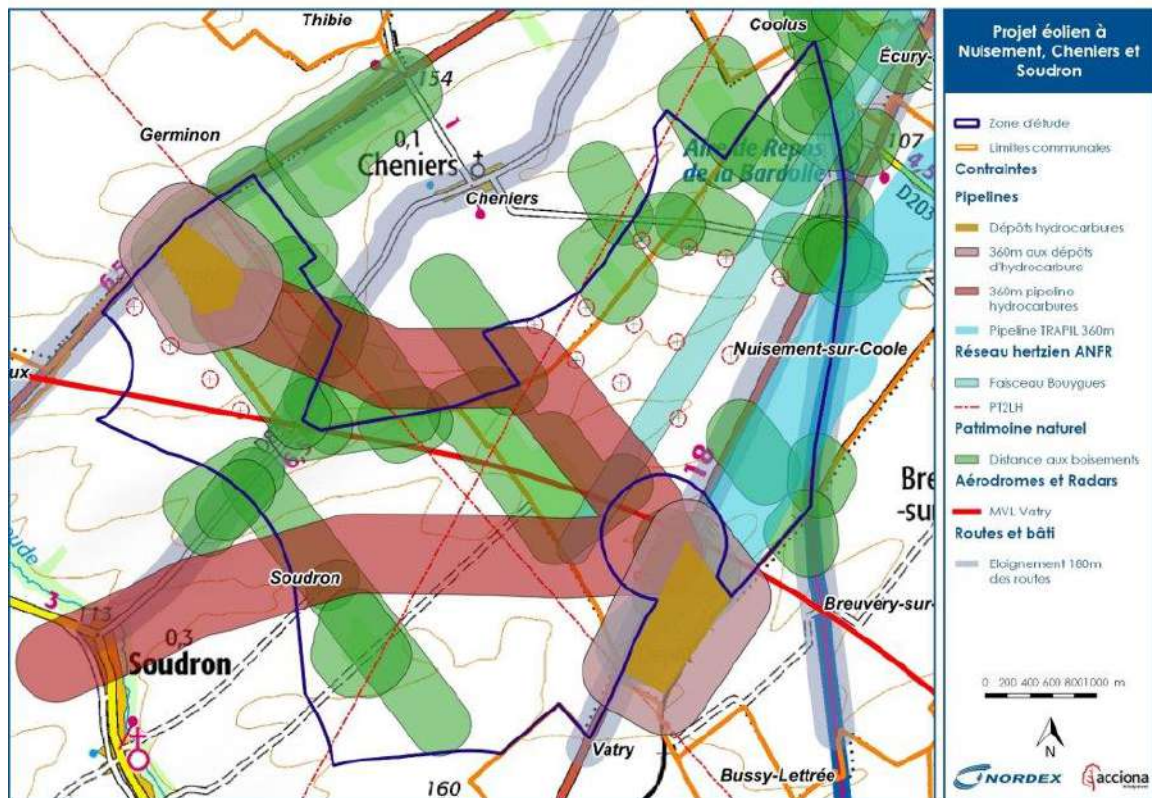
### Critères d'implantation sur la commune de Soudron :

- Respecter les contraintes liées à l'aérodrome de Vatry
- Obtenir un alignement paysager avec le parc éolien de Germinon
- Eviter les enjeux écologiques principaux (nids, couloirs de migration, etc.)

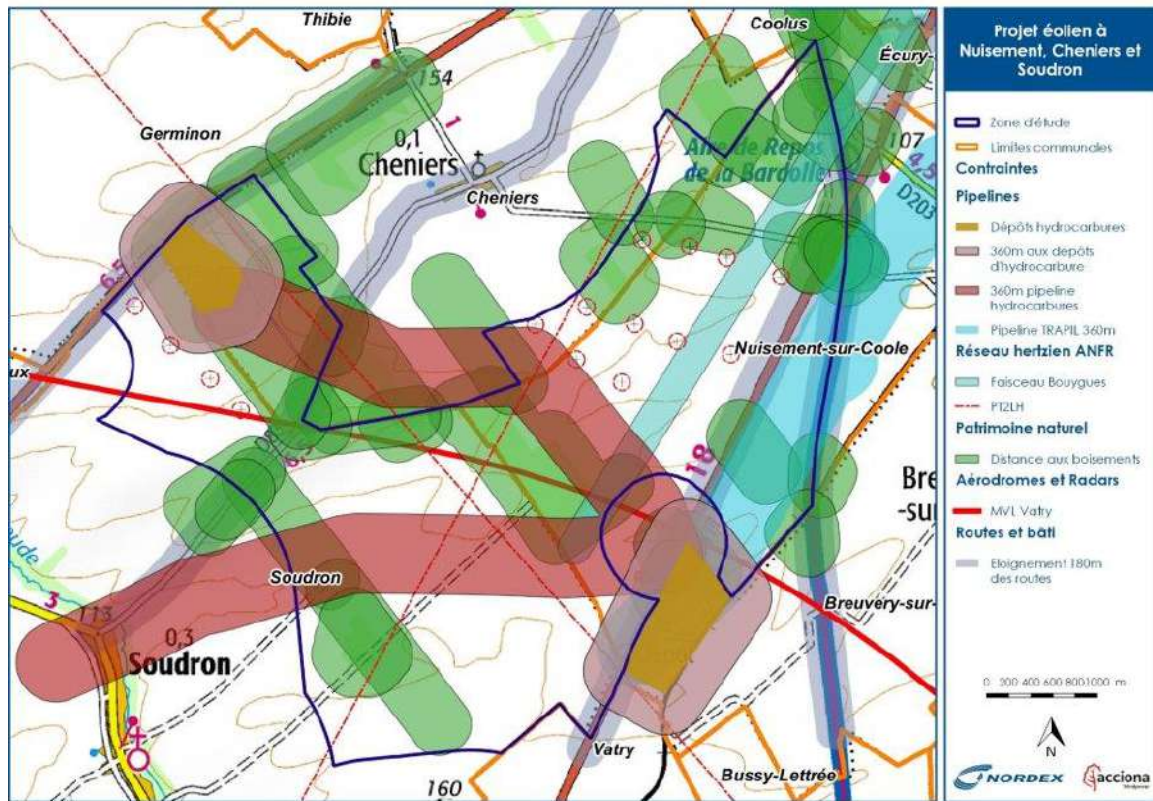
### Critères d'implantation sur la commune de Cheniers :

- Eviter les enjeux écologiques principaux (nids, haies, etc.)
- Obtenir un alignement en cohérence avec le parc éolien de Nuisement-sur-Cooles
- Assurer un éloignement maximal aux habitations
- Eviter l'effet d'encercllement du centre de Cheniers

Deux propositions d'implantation d'éoliennes ont été présentées, vous trouverez ces propositions ci-dessous :



Proposition d'implantation n°1



Proposition d'implantation n°2

Suite à la présentation des cartes, les participants étaient invités à poser leurs questions et à faire part de leurs remarques.

**Vous trouverez ci-dessous une partie des questions et réponses :**

### Sur les propositions d'implantation :

*Question : Quelles sont les trois éoliennes qui ne font plus partie des propositions d'implantation ?*

Réponse de Nordex France : Les trois éoliennes se situaient au niveau de l'aire de repos de la Bardolle.

### Sur les études :

*Question : Quelle est l'influence des éoliennes sur la pluviométrie ?*

*Demande : Pourrions-nous avoir des études sur le sujet ?*

Réponse de Nordex France : A ce jour, nous n'avons pas connaissance d'une quelconque influence des éoliennes sur la pluviométrie. Cependant, nous allons étudier la littérature à ce sujet et vous faire part des résultats.

*Question : Des simulations intégrant les éoliennes dans le paysage seront-elles proposées ?*

Réponse de Nordex France : Nous allons réaliser des photomontages du paysage avec les éoliennes dans les semaines à venir, nous vous les présenterons lors **du prochain atelier de**



**concertation, le jeudi 12 décembre 2019.** Ces photomontages seront réalisés par rapport aux points de prises de vue que nous vous avons présenté ce jour, et que vous avez pu compléter également (*voir carte des points de prises de vue avec les contributions des participants ci-dessous*).

*Question : Quelle est l'influence des éoliennes sur les niveaux des vents ?*

Réponse de Nordex France : Il faudrait mener des études pour savoir si le vent change de comportement à la suite de l'implantation d'éoliennes. Il y a sûrement une influence mais pour l'instant aucune étude ne prouve qu'il y ait des impacts probants.

### Sur les contraintes d'implantation :

*Question : Que représentent les contraintes au réseau hertzien ?*

Réponse de Nordex France : Les faisceaux hertziens sont des systèmes de transmission de signaux entre deux équipements situés sur des sites géographiques distincts. Les émissions d'ondes sont sensibles aux obstacles tels que le relief, la végétation, les bâtiments, les infrastructures comme les éoliennes. C'est pourquoi, nous devons vérifier le passage de ces faisceaux hertziens afin d'en évaluer l'impact sur l'implantation des éoliennes. Nous nous sommes rapprochés de la Direction Départementale des Territoires (DDT) dans ce but, cependant elle nous renvoie vers les opérateurs pour connaître les distances aux réseaux. Nous attendons leurs retours.

### Sur les contraintes liées à l'aérodrome de Vatry :

*Question : Pouvez-vous nous réexpliquer la problématique vis-à-vis de l'aérodrome de Vatry ?*

Réponse de Nordex France : L'aérodrome de Vatry a besoin de bénéficier d'un périmètre libre, c'est-à-dire sans obstacles, afin de pouvoir effectuer des manœuvres à vue libre (MVL). Cette contrainte bloque l'implantation d'éoliennes sur la zone Sud de la commune de Soudron (toute la zone en dessous du trait rouge est bloquée). Aujourd'hui, nous espérons toujours que le projet puisse se rouvrir au sud de Soudron, avec des modifications des servitudes liées à l'aéroport.

*Question : Avez-vous obtenu une réponse de l'aéroport de Vatry ?*

Réponse de Nordex France : Oui, à date, l'Aviation Civile nous autorise formellement un projet au nord de la ligne rouge, ce qui n'était pas joué d'avances car d'autres servitudes pouvaient justifier un refus. Nous savons également que proposer un projet avec éoliennes au sud de la ligne pourrait menacer l'ensemble du projet. Notre volonté est ainsi de nous focaliser sur la zone au nord de la ligne rouge, tout en gardant en tête les possibilités futures au sud de cette ligne.

*Question : Y a-t-il des informations supplémentaires au sujet de l'aérodrome de Vatry depuis l'atelier du mois d'avril 2019 ?*

Réponse de Nordex France : L'aérodrome de Vatry ne nous a pas donné de réponses supplémentaires, nous sommes toujours contraints.

*Question : D'où seront pris les points de vue depuis l'aérodrome ? Prendrez-vous des photos depuis les tours ?*

Réponse de Nordex France : Cela n'est pas prévu. En effet, les photomontages ont pour objectif de donner des informations sur des points de vue important pour leur caractère patrimonial ou humain. Il faut donc que ces lieux soient accessibles au public. A titre d'exemple, il ne pourra à priori pas nous être reproché d'avoir une visibilité des éoliennes depuis le carillon de la Collégiale Notre Dame En Vaux, dans la mesure où celui-ci n'est pas visitable. En revanche, des photomontages attestant

ou non de la covisibilité peuvent être pris (visibilité du parc éolien et d'un élément important du paysage depuis un même point de vue).

*Remarque : Le problème c'est la pollution lumineuse la nuit.*

Réponse de Nordex France : C'est un sujet sur lequel la filière éolienne est engagée, afin de négocier des critères moins contraignants avec les services aéronautiques. L'arrêté sur le balisage d'avril 2018 permet déjà des avancées notables : cela permettrait de ne baliser qu'une partie des éoliennes la nuit, celles se trouvant aux extrémités du parc. Selon l'implantation actuelle, seules 2 éoliennes sur 4 seraient balisées à Soudron, et 4 éoliennes sur 16 entre Nuisement-sur-Coole et Cheniers.

### Sur l'implantation des éoliennes dans les zones boisées :

*Remarque : En enlevant les trois éoliennes de l'aire de repos de la Bardolle, vous êtes moins invasifs dans les boisements.*

Réponse de Nordex France : Oui, effectivement cette zone est boisée et une distance aux boisements venait contraindre l'implantation. De plus, avec les bois, il y a certainement une influence de chauves-souris impactant l'implantation d'éoliennes.

*Question : Dans d'autres zones géographiques en France, vous implantez des éoliennes dans les bois alors que vous nous dites ici que vous faites tout pour les éviter. N'est-ce pas contradictoire ?*

Réponse de Nordex France : L'implantation des éoliennes dépend du territoire, et notamment du pourcentage de boisement. Certains bois ont peu de valeur écologique, parce que les espèces qui y vivent ont peu d'intérêt spécifique pour la biodiversité par exemple. La Marne est une région avec peu de boisements, les services responsables de la biodiversité sont donc attachés à les préserver, peut-être plus que dans d'autres départements. L'aire de repos de la Bardolle aurait peut-être pu recevoir des éoliennes, en fonction des enjeux écologiques identifiés, mais les enjeux paysagers, notamment vis-à-vis de Cheniers, ne nous encouragent pas à considérer cette zone.

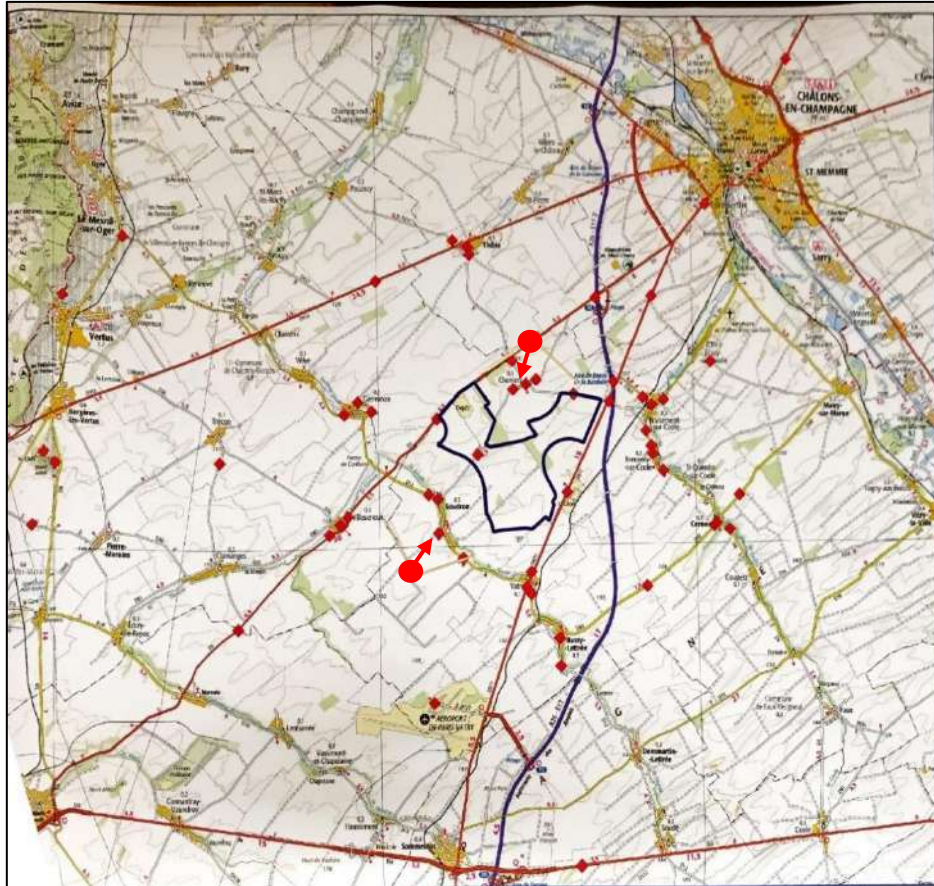
### Sur les caractéristiques du projet :

*Question : Quelle est la hauteur des éoliennes ?*

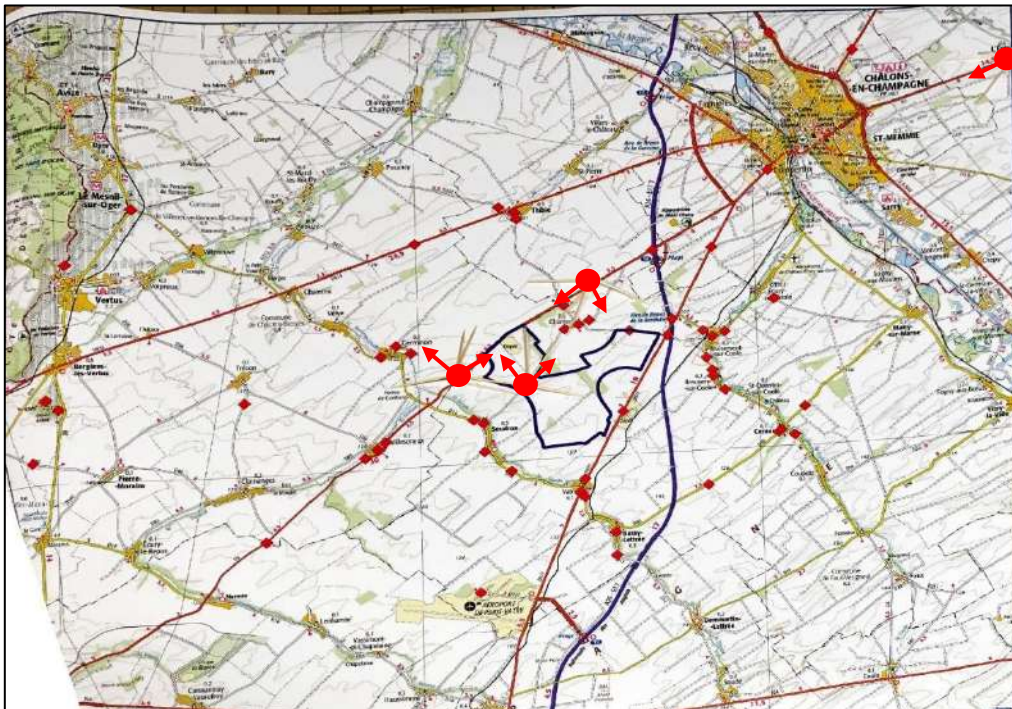
Réponse de Nordex France : Nous envisageons des éoliennes d'une hauteur de 180 à 200 m. Cette hauteur dépendra toutefois des résultats finaux des études menées sur le territoire.

A l'issue de la présentation des propositions d'implantation, les participants ont été invités à se diviser en deux groupes afin de découvrir une carte des points de prises de vue. Ils ont alors pu proposer d'autres points de vue d'où ils leur semblaient pertinent de réaliser des photomontages.

**En tout, 9 nouveaux points de vue ont été proposés.** En voici les illustrations :



Carte des points de prise de vue supplémentaires du groupe n°1



Carte des points de prise de vue supplémentaires du groupe n°2



## 3.2 PRESENTATION DES MODALITES DU FINANCEMENT PARTICIPATIF

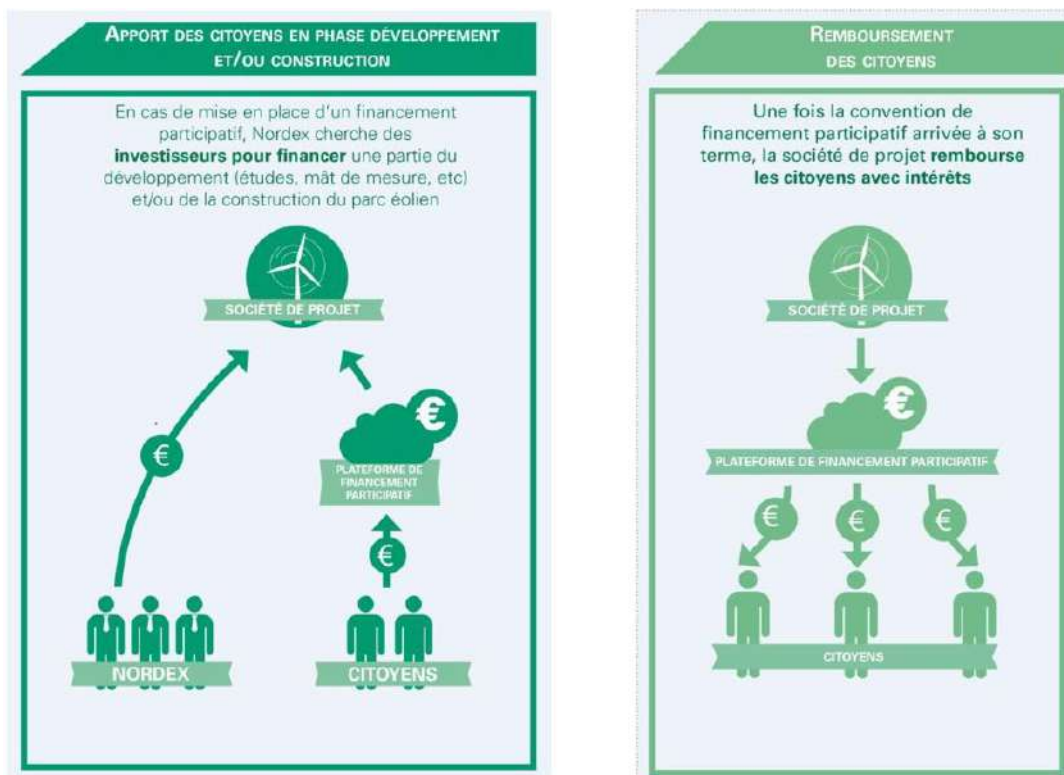
Lors de l'atelier de co-construction du 24 avril 2019, les participants avaient montré leur intérêt pour le financement participatif autour du projet éolien. Ils souhaitaient notamment davantage d'informations autour de cette démarche. Une séquence dédiée a donc été organisée pour présenter les modalités du financement participatif et répondre aux questions des participants.

### Le financement participatif, de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un outil de collecte de fonds (opéré par des plateformes en ligne tel que Lendosphere) permettant au plus grand nombre de personnes de choisir collectivement de financer directement et de manière traçable des projets identifiés.

#### Quelques exemples de financement participatif :

- Un projet ouvert au territoire, avec un montant maximum souscrit de 20 000 EUR / investisseur et une obligation de valeur nominal de 25 EUR autour du commencement des travaux
- Une possibilité de fixer un taux préférentiel pour le territoire (par exemple : 5,0157% sur 9 ans)
- Pas de fiscalité particulière sur l'investissement, calculé sur la base de l'impôt sur le revenu





## Sur les modalités du financement participatif :

*Question : La durée du placement est-elle limitée ?*

Réponse de Nordex France : Oui, le placement est limité dans le temps. La société de projet rembourse les participants avec intérêts après une durée donnée.

*Question : La plateforme de financement participatif est-elle déjà choisie ?*

Réponse de Nordex France : Non, nous rencontrons actuellement différentes sociétés de financement participatif afin de déterminer la plateforme la plus adaptée au territoire.

*Question : Quand pourrez-vous nous donner des informations plus précises sur le financement participatif ?*

Réponse de Nordex France : Nous devons d'abord attendre le retour de la préfecture, et donc le dépôt du dossier début 2020.

*Remarque : On ne peut pas se décider à investir si vous nous présentez des taux flous.*

*Remarque : Vous aviez déjà proposé par le passé un financement participatif sur un autre projet, dans une autre zone. Donc nous pouvons savoir comment ça s'est passé.*

## Sur les cibles du financement participatif

*Question : Qui peut investir dans le financement participatif ?*

Réponse de Nordex France : Le périmètre d'investissement reste encore à définir. Cependant, nous travaillons majoritairement à l'échelle départementale afin de garantir un ancrage territorial.

*Question : Le financement participatif est-il également ouvert aux personnes morales ?*

Réponse de Nordex France : Non, les plateformes de financement participatif sont uniquement destinées aux personnes physiques. Si les collectivités territoriales veulent investir dans le projet éolien de Soudron et Cheniers, elles peuvent le faire sous d'autres modalités.

## Sur l'investissement :

*Question : Si nous investissons dans le financement participatif, pouvons-nous récupérer l'argent à tous moments ?*

Réponse de Nordex France : Non, il n'est pas possible de sortir du capital financier quand vous le souhaitez. En effet, il est nécessaire d'attendre la fin de la convention de financement participatif, soit la durée de placement fixée au lancement de la démarche, avant de pouvoir récupérer le capital avec intérêts.

*Question : Le taux sera-t-il indexé sur la production d'électricité ?*

Réponse de Nordex France : Un taux préférentiel sera fixé en amont de la phase de collecte de fond. Nous nous baserons également sur notre expérience et le modèle économique de Nordex France pour fixer ce taux.

*Question : Vous avez donné l'exemple d'un taux fixé à 5,0157% sur 9 ans, s'agit-il de 5,0157% par an sur une durée de 9 ans ?*

Réponse de Nordex France : Oui, tout à fait, il s'agit d'un taux annuel. A noter qu'il existe différentes modalités pour récupérer les intérêts.

*Question : Pourquoi parler d'un investissement sur 9 ans ?*

Réponse de Nordex France : Il s'agit ici d'un exemple vécu. Cependant, nous avons remarqué que les habitants souhaitent plutôt des investissements à court-terme, entre 3 et 5 ans, au-delà les investisseurs potentiels ne sont plus intéressés.

### Sur les gains et risques :

*Question : Quelles seraient les contreparties des investisseurs ?*

Réponse de Nordex France : Avant tout, une partie d'investissement participatif a tendance à fédérer autour du projet, et à améliorer son ancrage et son acceptabilité locale. Aussi, dans le cadre des appels d'offres éoliens, le participatif est valorisé.

*Question : Où serait le risque d'investir dans le financement participatif ?*

Réponse de Nordex France : Le risque, aussi faible soit-il dans les projets éoliens existe tout de même. Certaines plateformes de financement participatif dépendent de banques, et peuvent ainsi faire faillites. Cependant à ce jour, aucune des plateformes de financement participatif n'a fait défaut. Le risque financier peut venir de la faillite de l'exploitant du parc également, mais aucune société n'a fait défaut à ce jour.

A l'issue de ces échanges, **4 habitants sur 27 présents à l'atelier ont fait part de leur volonté de contribuer au financement participatif**. Cependant, une partie des participants souhaitent obtenir davantage de renseignement sur les modalités d'investissement dans le financement participatif (garanties, taux préférentiel, durée...).

### 3.3 ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION AUTOUR DES MESURES COMPENSATOIRES ET D'ACCOMPAGNEMENT

Suite aux échanges autour du financement participatif, Roméo GARREAU, chef de projets NORDEX, a rappelé les retombées économiques pour chacune des communes ainsi que les propositions de mesures compensatoires et d'accompagnement. L'objectif était ensuite de poursuivre les réflexions autour de ces mesures par commune afin d'identifier des mesures concrètes.

#### Les échanges et propositions de la commune de Cheniers :

*Question : Quelles sont les retombées fiscales pour Châlons ?*

**Réponse :** Nous n'avons pas les chiffres exacts aujourd'hui, cependant nous vous les fournirons lors du **prochain atelier de la concertation le jeudi 12 décembre 2019**.

*Question : Comment se répercute le tarif à l'installation des haies ?*

**Réponse :** Plusieurs modalités existent. Il peut s'agir de financer des agriculteurs ou des entreprises locales sur la base d'un devis de prestation en vue de l'installation et l'entretien de haies. Certaines associations peuvent également tenir ce rôle.

*Question : En combien de temps doit-on dépenser les sommes présentées ?*

**Réponse :** Cela peut s'étaler sur plusieurs mois, certains projets financés dans le cadre de mesures durent plusieurs années après la mise en exploitation du parc.

Lors de cette séquence, **les habitants de Cheniers ont été invités à prioriser les propositions de mesures compensatoires et d'accompagnement** parmi celles formulées lors de l'atelier précédant, en avril 2019.

Vous trouverez ci-dessous les mesures concrètes proposées et également celles qui ont été proposées en plus.

Les mesures priorisées et supplémentaires	Son application concrète	Sa localisation	Son partenaire/sponsor
Indemniser les propriétaires pour l'entretien des haies à installer	A déterminer	En bord de route	Les propriétaires
Soutenir l'entretien de l'église du village	Refaire le dallage	A déterminer	A déterminer
Aménager les haies pour favoriser la chasse	Installer des haies pour le refuge du gibier	A déterminer	A déterminer

Améliorer le cadre de vie	Améliorer et restaurer l'atelier communal	L'atelier communal	La mairie
	Réaliser une piste cyclable	Le trottoir de la rue principale	La mairie
Restaurer l'église	Refaire le dallage	L'église	A déterminer
Planter des arbres pour éviter de voir les éoliennes	Planter des marronniers	A l'entrée de la commune, au bord des routes ou devant le château d'eau	A noter que cette proposition n'est pas retenue par l'ensemble des participants, du fait des nuisances que les marronniers pourraient provoquer.
Protéger les espèces	Installer des nichoirs	Dans les bois	A déterminer

### Les propositions de la commune de Soudron :

Lors de cette séquence, **les habitants de Soudron ont été invités à prioriser les propositions de mesures compensatoires et d'accompagnement** parmi celles formulées lors de l'atelier précédant, en avril 2019.

Vous trouverez ci-dessous les mesures concrètes proposées.

Les mesures prioritaires	Son application concrète	Sa localisation	Son partenaire/sponsor
Poursuivre l'enfouissement des lignes du réseau électrique	Enfouir les $\frac{3}{4}$ restants (un tiers ayant déjà été fait par la commune).	Nord du village	A déterminer
Embellir le village	Aménager les places de parking	En face de la salle polyvalente de Soudron	Conseil municipal Associations comme la famille rural
	Aménager des espaces verts		
Faire de la pédagogie dans les écoles	Organiser des sessions pédagogiques autour du fonctionnement des éoliennes, des sources d'électricité,	A l'école de Soudron	Consulter les enseignantes afin de vérifier la faisabilité et l'intérêt des élèves/enseignantes



	du quotidien d'un territoire avec l'implantation d'éoliennes ou bien autour de l'énergie verte		
Installer des haies pour favoriser la biodiversité autour des parcelles agricoles	A déterminer	A déterminer	<p>Identifier les agriculteurs volontaires pour mettre en place une telle mesure.</p> <p>Mettre en place cette mesure avec l'association Symbiose avec laquelle plusieurs communes travaillent déjà.</p>

### 3.4 | Préparation du forum de partage

A la fin de l'atelier, les participants ont été invités à se réunir en plénière afin que NORDEX France et Mazars présentent le calendrier de la démarche de concertation et surtout le dernier événement de la concertation qui aura lieu en décembre. Ce moment était l'occasion pour les participants de partager leurs attentes à l'égard de ce prochain événement et de proposer des actions dans lesquelles ils pourraient s'investir.

#### **Les attentes des participants en vue du forum de partage de décembre :**

- Partager les photomontages intégrant les éoliennes dans le paysage
- Consulter les résultats des études portant sur les nuisances sonores
- Partager les chiffres de l'étude sur l'avifaune
- Acter sur la contrainte liée à l'aérodrome de Vatry

## 4 LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION

La démarche de concertation se poursuit jusqu'au dépôt du dossier en préfecture, soit jusque début 2020.

### **Un troisième atelier de concertation aura lieu le**

**Jeudi 12 décembre 2019**

La date et le lieu de l'événement vous seront communiqués prochainement.

*Ce rendez-vous sera l'occasion de vous partager l'implantation définitive, les derniers résultats des études et de revenir sur l'ensemble chemin parcouru depuis le lancement de la démarche de concertation.*

Pour obtenir des informations sur le projet ou pour vous inscrire au prochain atelier, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet participatif du projet :

[www.projet-eolien-soudron-cheniers.fr](http://www.projet-eolien-soudron-cheniers.fr)

Ou bien à contacter Eléa SPAMPANI (Mazars Concertation)

par téléphone : 06 65 66 31 06

ou par mail : [elea.spampani@mazars.fr](mailto:elea.spampani@mazars.fr)

**Nous remercions l'ensemble des participants à l'atelier de co-construction et vous donnons rendez-vous prochainement !**

## 5 LES ANNEXES PHOTOS

### 5.1 Les participants à l'atelier de co-construction

Projet éolien à Soudron et Cheniers

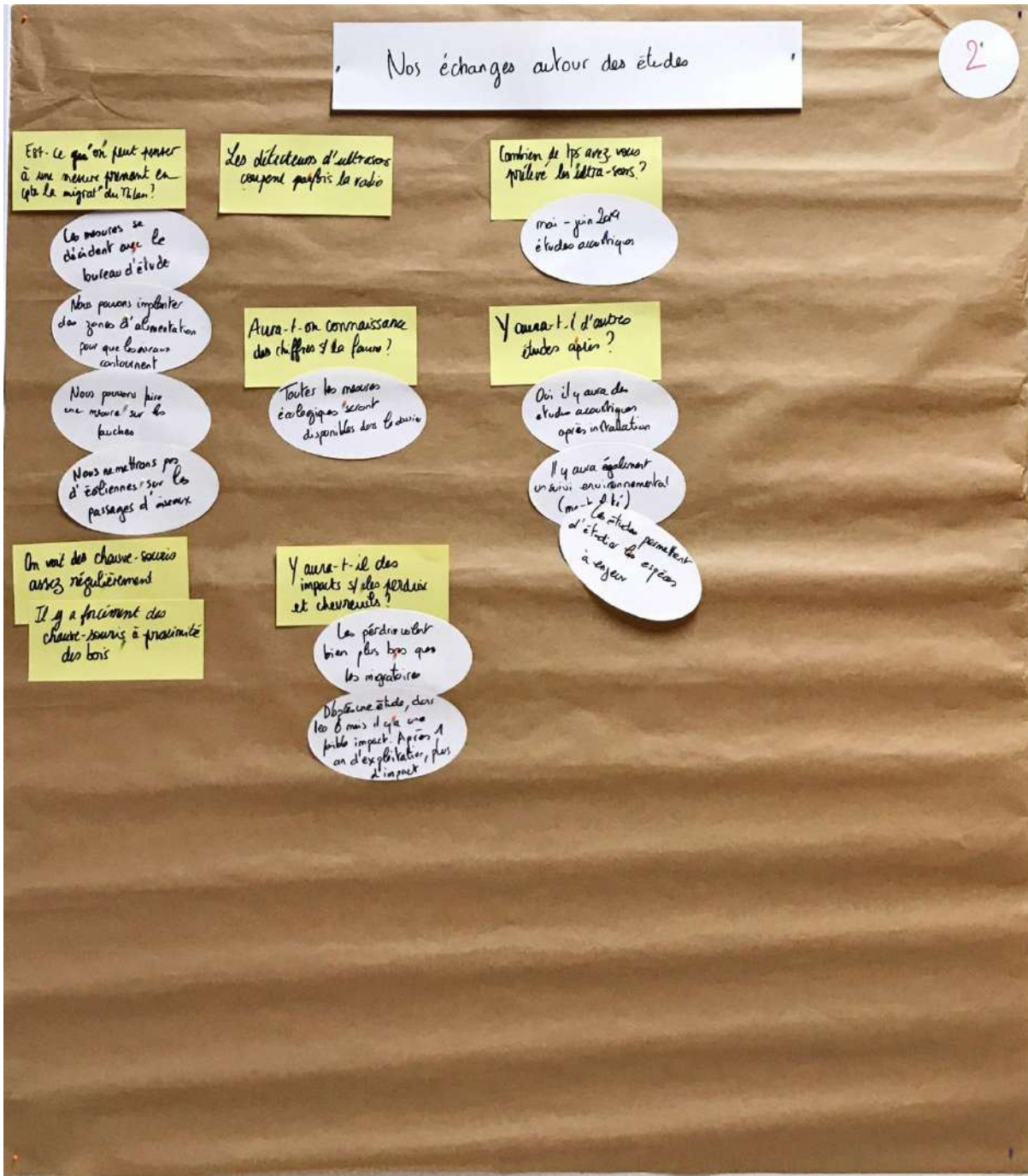
Bienvenus!

Nom	Prénom	Commune	Coordonnées
WEBER	Jean-Jacques	Soudron	Jjauweber@orange.fr
HOREAU	Gérard	Soudron	06-12-39-55-28
REGNIAT/FIBOARIET	Nathalie / Gerold	Soudron	gerard.moreaux51@gmail.com
LEBONNET	Rémi	Soudron	marthezac2010@free.fr
MASSET	Gilles	Soudron	R.loboulet@orange.fr
ARISSON	Jean Claude	Soudron	gilles.soudron@outlook.fr
BOUQUENANT	Julien	Soudron	jean-claude.brisse@wanadoo.fr
BOUQUENANT	Thomas	Soudron	jean-claude.brisse@wanadoo.fr
GRIFFON	François	Soudron	jean-claude.brisse@wanadoo.fr
VEREUX	Xavier	Soudron	jean-claude.brisse@wanadoo.fr
DAN	François	Soudron	jean-claude.brisse@wanadoo.fr
EBERT	François	Soudron	jean-claude.brisse@wanadoo.fr
MESTRUDE	Damien	CHENIERS	jean-claude.brisse@wanadoo.fr
PERFEAU	Claude	Soudron	jean-claude.brisse@wanadoo.fr
PREVOST	Stephane	Soudron	jean-claude.brisse@wanadoo.fr



Noms	Prénoms	Communes	Coordonnées
BOUQUENOT BACQUENES	Anne, Marie Bernadette	Sudron Sudron	alain.bouquenet@orange.fr p.bacquenet@wanadoo.fr
ADAM	Patrick	SUDRON	patrick.adam@orange.fr
BARTHELEMY	Hélène	Cheniers	helene.alice@orange.fr
BARTHELEMY	François	Cheniers	fr.mr.barthelemy@wanadoo.fr
ADAM	THIERRY	VERTUS	marc-henri.c.vegetet.net
COLLARD	Gervais	Cheniers	gervais.ruel@orange.fr

## 5.2 Les échanges autour des résultats des études





### 5.3 Les échanges autour du financement participatif

Nos échanges autour du financement participatif

**La durée du placement est-elle limitée?**

Oui (exemple)

Non

Pouvons nous sortir l'argent quand nous le souhaitons?

Non nous pouvons sortir du capital quand nous souhaitons

On ne peut pas se décider à investir avec des haute finance

Quand aura-t-on des infos + précises?

Avec nos yeux intéressés tout le monde

Nous devons attendre le retour de l'état (dépôt du dossier)

**Le site participatif est-il déjà choisi?**

Non

5% / an sur 1 durée de 9 ans?

5% sur 9 ans

Le taux est annuel

Il existe différentes modalités pour récupérer les intérêts

Pourquoi 1 durée de 9 ans?

En fonction de notre expérience les intérêts sont calculés en conséquence sur 4 (3-5 ans)

**Sur-t-il indexé sur la production?**

On vaux serait fixé en avant (en fonction de notre modèle éco)

**Quelles actions les cotistes-parten des investisseurs?**

À qui est-il offert?

Cela est destiné Nous travaillons à l'échelle du département, nous participons au financement

P'est ouvert que aux personnes physiques?

La plateforme est destinée aux citoyens

Il s'agit d'autres modalités pour les collectivités

Où serait le risque?

Certains plateformes dépendent de banque

Aucune plateforme n'a fait défaut

Le risque peut venir de la fiabilité de l'exploitant du pays

Aucune société n'a fait défaut à date

INTÉRESSÉ	PAS INTÉRESSÉ





## 5.5 Les échanges autour des mesures compensatoires et d'accompagnement (Cheniers)

Les mesures sur Cheniers

Quelles sont les retombées fiscales pour Cheniers? Comment ne répercuter le tout à l'installat<sup>on</sup> des haies?

En cas de tps dispersés?

Description	Montants
Repartition taxes à l'installation des haies	9 200 €
Repartition taxes à l'installation d'un parc arboré pour 3 hectares de 4 aSH	20 800 €
Mise en place des mesures CAC	122 000 €

LES PROPOSITIONS DE MESURES COMPENSATOIRES ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNE DE CHENIERS

LES MESURES

Et concrètement?

De particulièrement?

Qui?

Les haies seraient 1 refuge pour le gibier

Calculer si les ans pour les haies - ~~les haies~~

Faire 1 piste cyclable

1/ l'impact de la rue municipale

Améliorer l'atelier communal et le bureau

Église

Refaire le dallage

Gds arbres qui couvrent la rue (maroquinées)

Des nichoirs dans les trois haies protéger les espèces

À l'entrée du village au bord des routes, au château d'eau



5.6 Attentes des participants en vue du forum de partage du jeudi 12 décembre 2019

